

# AUTORISATION PARENTALE - 6H VTT DE L'UNION CYCLISTE ÉCOMMOY

JE SOUSSIGNÉ(E), MADAME, MONSIEUR.....  
DEMEURANT .....  
AGISSANT EN QUALITÉ DE PÈRE, MÈRE OU TUTEUR LÉGAL,  
AUTORISE MON FILS OU MA FILLE .....  
NÉ(E) LE ...../...../.....

À PARTICIPER À LA L'ÉPREUVE DES 6 HEURES VTT DE L'UNION CYCLISTE D'ÉCOMMOY À SAINT MARS D'OUTILLÉ LE DIMANCHE 8 MAI 2022.

JE DÉCLARE QUE MON ENFANT ET MOI-MÊME AVONS PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE.

DE PLUS, JE DÉGAGE L'UNION CYCLISTE D'ÉCOMMOY DE TOUTE RESPONSABILITÉS EN CAS D'ACCIDENT OU DE PROBLÈME DE SANTÉ DE MON ENFANT SURVENANT PENDANT CETTE COMPÉTITION.

L'AUTORISATION PARENTALE EST À REMPLIR PAR LES PARENTS DE TOUS LES PARTICIPANTS MINEURS (14 ANS À 18 ANS).

L'ORGANISATION RAPPELLE QU'AU MINIMUM UN ADULTE DOIT ÊTRE PRÉSENT SUR LE SITE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION.

FAIT À : .....

LE : ...../...../.....

SIGNATURE :